

MUSEE REGIONAL DE LA SAGNE

Comptes 2023

COMPTES VENTILES

	CAISSE	BANQUE	TOTAL
PRODUITS :			
1. Visites - Réceptions - Manifestations	684,60	2 931,00	3 615,60
2. Crousille	1 374,45	-	1 374,45
3. Ventes	240,00	-	240,00
4. Subvention Commune	-	3 000,00	3 000,00
5. Subvention A.D.S.	-	500,00	500,00
6. Intérêts actifs	-	-	-
7. Cotisations membres	-	5 425,20	5 425,20
8. Cotisations entreprises	-	4 950,00	4 950,00
9. Dons	76,00	340,00	416,00
TOTAL PRODUITS	2 375,05	17 146,20	19 521,25
CHARGES :			
10. Alimentation et réceptions	869,55	1 721,30	2 590,85
11. Entretien des collections	-	-	-
12 Matériel installation et entretien	37,70	373,85	411,55
13. Frais de bureau et envois	884,75	184,96	1 069,71
14. Publicité	187,25	1 466,86	1 654,11
15. Achat d'objets	-	-	-
16. IT, site Internet	-	215,40	215,40
17. Frais divers	-	93,25	93,25
18. Salaires	-	4 797,90	4 797,90
19. Charges sociales	-	-	-
20. Abonnements et cotisations	-	405,00	405,00
TOTAL CHARGES	1 979,25	9 258,52	11 237,77
17.TRANSFERT BR-CAISSE	-	300,00	300,00
18.TRANSFERT CAISSE-BR	300,00	-	300,00
		Bénéfice 2023	8283,48
COMPTES RESUMES			
	CAISSE	BANQUE	TOTAL
Soldes au 1.1.2023	140,25	15 018,77	15 159,02
Recettes (y c.transferts)	2 375,05	17 446,20	19 821,25
Dépenses (y c.transferts)	-2 279,25	-9 258,52	-11 537,77
Soldes au 31.12.2023	236,05	23 206,45	23 442,50
Solde au 1.1.2023			15 159,02
Recettes (sans transferts)			19 521,25
Dépenses (sans transferts)			-11 237,77
Solde au 31.12.2023			23 442,50

Christian Musy et Pierre-André Currit, vérificateurs de comptes

**Vérification des comptes de l'année 2023 de
l'Association des amis du Musée régional de La Sagne**

Madame, Monsieur,

En date du 13 mars 2024, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association des amis du Musée régional de La Sagne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

A cette occasion, M. Jacques-Alain Vuille, trésorier de l'Association, nous a présenté les documents nécessaires à cette vérification, à savoir :

- le livre des écritures (caisse et banque)
- le classeur des factures, des quittances et des justificatifs de paiements

Après avoir procédé au contrôle des reports des soldes "caisse et banque" au 1^{er} janvier 2023, nous avons examiné, par sondage, diverses factures, quittances, pièces de caisse, ordres de paiements, relevés bancaires et vérifié le solde de la caisse.

Ceci nous permet de confirmer l'exactitude des comptes et la bonne tenue de la comptabilité.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat et du patrimoine de l'Association.

Pour l'exercice 2023, le total des dépenses se monte à CHF 11'237.77 alors que les recettes atteignent CHF 19'521.25 soit un excédent de recettes de CHF 8'283.48, ce qui porte le capital de l'Association à CHF 23'442.50 au 31 décembre 2023.

Nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2023 et d'en donner décharge au comité, ainsi qu'au trésorier, avec nos remerciements pour la bonne tenue des dossiers et pour le travail accompli.

Ainsi fait à La Sagne, le 13 mars 2024.

Les vérificateurs :

Pierre-André Currit



Christian Musy

